

République Démocratique du Congo



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET DU CHEF DE L'ETAT
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE SUR L'ETAT DE LA NATION**

Palais du peuple - Kinshasa , Lundi 13 Décembre 2021



**Honorable Président de l'Assemblée Nationale,
Honorable Président du Sénat,
Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
Distingués Invités,
Mes très chers Compatriotes,**

C'est toujours avec une immense joie et un agréable plaisir que je me retrouve devant vous en cette période de l'année, conformément à la disposition pertinente de notre Constitution qui prévoit en son Article 77, que le Président de la République prononce, une fois l'an, un discours sur l'état de la Nation devant l'Assemblée Nationale et le Sénat, réunis en Congrès.

J'ai donc tenu, ce jour, au strict respect de cette tradition, à l'instar des deux années précédentes, en vous présentant le bilan de diverses actions menées au cours de l'année 2021 qui s'achève. J'apporte ainsi des réponses et des éclaircissements aux nombreuses préoccupations de notre Peuple sur les différentes questions vitales qui touchent à la marche et à la survie de notre Nation.

Mais avant toute chose, en vue d'honorer la mémoire de nos compatriotes civils et militaires tombés à cause de l'activisme des groupes armés et de la violence aveugle du groupe terroriste ADF, au cours de cette année, je vous prie de bien vouloir accepter d'observer un moment de recueillement. **(Je vous remercie).**

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Je reste fermement convaincu que l'une des plus grandes questions qui taraude nos esprits, celle que certainement chacun de nous porte comme une écharde sous la peau, a trait à ce climat d'insécurité permanente et récurrente qui sévit



à l'Est de notre pays. Ce climat délétère a toujours menacé son intégrité territoriale et prêté à diverses interprétations.

Compte tenu des drames indicibles que vivent les populations de nombreuses contrées de cet espace, j'avais donc décrété au mois de mai de cette année, au regard de l'Article 85 de notre Constitution, l'état de siège dans les Provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, en proie à des violences que sèment les forces négatives constituées en groupes armés, depuis plus d'un quart de siècle. Le but visé reste celui de mobiliser tous les moyens multiformes dont dispose la République, pour définitivement vaincre ce mal qui anéantit tous nos efforts de développement.

En ma qualité de Garant de l'intégrité territoriale, c'est ici le lieu de renouveler solennellement mon engagement constitutionnel en réaffirmant que je ne ménagerai aucun effort pour restaurer la paix et la sécurité en n'importe quels coins et recoins de la République. J'interpelle donc la conscience collective de chacun de nous, Congolaises et Congolais et j'en appelle au sursaut et au sens patriotique, en affirmant qu'il n'existera jamais de Congolais sans le Congo de leurs rêves.

En dépit de nos divergences d'approches, et c'est ma conviction ultime et profonde, l'intégrité de la Nation congolaise doit demeurer la préoccupation de tous les Congolais, tel que nous l'avons déjà démontré à maintes reprises, au fil des temps.

Je saisis cette opportunité pour féliciter les deux Chambres du Parlement qui, dans leur souci de voir la paix revenir dans ces contrées de l'Est de la République, ont toujours autorisé les renouvellements successifs de l'état de siège, conformément aux textes légaux en vigueur. Ce qui a permis à nos Forces Armées de mener sereinement des actions nécessaires au rétablissement de la paix dans ces deux Provinces et de consolider les acquis des opérations.

En effet, depuis l'instauration de cet état de siège, j'ai personnellement veillé à ce que nos vaillantes forces de Défense et de Sécurité disposent de tous les moyens nécessaires pour mener à bien les opérations sur le terrain. Je note avec satisfaction que nos forces armées ont progressivement réussi à faire bouger les lignes et à reprendre plusieurs bastions jadis occupés par l'ennemi. Des chefs de bande ont été neutralisés, et plusieurs éléments de ces forces négatives se sont rendus. Certes, l'ennemi, dans sa fuite et sa nuisance légendaire, commet des massacres sur les populations civiles, mais cela ne va pas altérer ma détermination à ramener la Paix dans notre pays.



Je voudrais, **Honorables Députés Nationaux et Sénateurs**, fustiger ici cette campagne de dénigrement et de démobilisation menée par une infime minorité de nos compatriotes, jouant à chaque coup, des rôles pernicieux d'étouffoirs, comme pour confirmer que l'insécurité qui règne en cette partie de notre pays les confortait dans leurs entreprises. Je les invite à rejoindre le camp de la patrie, car ce n'est que dans l'unité et la concorde que nous arriverons à vaincre cet ennemi qui a pris l'habitude de semer la désolation dans nos villes et villages.

C'est l'occasion pour moi de saluer la montée en puissance de notre armée et la bravoure de nos soldats qui, en dépit de toutes ces tractations démobilisatrices, continuent sous le drapeau, à donner le meilleur d'eux-mêmes, et ce, jusqu'au sacrifice suprême, pour la défense de l'intégrité et de la souveraineté de notre pays. Unissons-nous, chers compatriotes, derrière nos Forces de Défense et de Sécurité, car la victoire finale appartient à la Mère-Patrie, la République Démocratique du Congo que nous ne trahisons jamais.

Je souligne que, dans le but de rétablir la paix sociale dans ces contrées en proie à l'insécurité, j'ai initié la mise en place du Programme chargé du désarmement, de la démobilisation, du relèvement communautaire et de la stabilisation, P/DDRCS en sigle, pour encourager les compatriotes qui sont dans les groupes armés à déposer les armes et à réintégrer la vie communautaire, loin du métier des armes. Je saisis cette opportunité pour saluer l'appui reçu des différents partenaires dans la mise en place de ce programme ; et je profite également de cette tribune pour saluer la contribution des Nations Unies, qui à travers la MONUSCO, soutient notre pays dans cette volonté de pacification et de stabilité dans la partie Est de notre territoire.

Mais, comme la Paix va de pair avec la justice, j'ai instruit le Gouvernement de la République à mettre en œuvre des mécanismes réparateurs, notamment celui de Justice transitionnelle, au bénéfice des victimes.

Par ailleurs, certaines forces terroristes opèrent également dans d'autres pays voisins. C'est le cas des ADF qui écumant spécialement la frontière commune entre l'Ouganda et la République Démocratique du Congo. Ainsi, pour les combattre plus efficacement, nos deux pays ont convenu tout récemment de mutualiser leurs efforts en vue de mener des opérations conjointes contre cet ennemi commun ; notre Parlement dûment informé. Je veillerai à limiter au temps strictement nécessaire à ces opérations, la présence de l'armée ougandaise sur notre sol.



Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Permettez-moi de relever que les grandes villes de notre pays n'ont malheureusement pas été épargnées par des cas d'insécurité commis par des délinquants de tout bord, communément appelés « Kulunas », et des coupeurs de routes, qui ont délibérément choisi de troubler la quiétude des paisibles citoyens, en les terrorisant aussi bien à l'arme blanche qu'à l'arme à feu. Une mauvaise culture qui doit absolument être bannie de notre société.

Pour anéantir tous ces fléaux et garantir la sécurité des personnes et de leurs biens sur toute l'étendue du pays, j'ai instruit le Gouvernement de la République de prendre toutes les mesures idoines contre ces marginaux. Je me réjouis des premiers résultats obtenus par l'expérience du Centre pilote de Kaniama-Kasese. Jadis abandonnés à eux-mêmes, aujourd'hui ces jeunes compatriotes, maîtrisent plusieurs métiers dont la maçonnerie, la menuiserie, l'agriculture et l'élevage. Je demande au Gouvernement d'intensifier ces efforts de réinsertion sociale des jeunes désœuvrés sur l'ensemble du territoire pour leur meilleure contribution au développement du pays.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

A mon accession à la Magistrature suprême, j'annonçais que l'Etat de droit, une justice indépendante, la lutte contre la corruption et l'impunité constituaient le leitmotiv de mon action dans son volet de la gouvernance politique. C'est dans ce sens qu'il faut placer la redynamisation de certaines structures. En effet, j'ai mis un point d'honneur à améliorer l'efficacité de l'Inspection Générale des Finances, (« IGF », en sigle) dont l'action était, jusqu'à mon arrivée, peu perceptible. De même, la création de l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption, APLC, répondait à cet impératif.

Placée sous mon autorité directe, l'Inspection Générale des Finances contribue efficacement à l'effort d'assainissement des finances publiques et cela, à la grande satisfaction de nos populations. Néanmoins, l'IGF ne peut remplacer l'action du Pouvoir judiciaire ayant seul la mission constitutionnelle de dire le droit.

Je reste convaincu que l'instauration de l'Etat de droit et de l'autorité de l'Etat impose une justice consciente de son rôle et de son indépendance, et ceci devait être notre perception commune.



Malheureusement, en dépit de certains progrès que je salue, je ne saurais rester indifférent, en ma qualité de Magistrat suprême, aux cris de détresse et de désolation des congolaises et congolais qui, chaque jour qui passe, réclament plus de garanties d'une bonne et saine administration de la justice.

Aujourd'hui encore sur le banc des accusés, notre justice devait pourtant rassurer tout le monde, nantis ou non, puissant comme faible, en ayant pour égard que la protection des droits. Bref, une justice qui, non seulement dit le droit, mais rassure que le droit, alors le bon, a été dit.

Je réaffirme mon engagement à poursuivre les réformes courageuses dans le secteur de la justice, y compris celles relatives aux structures et à la qualité de leurs animateurs suivant le principe « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ».

J'encourage le Conseil Supérieur de la Magistrature à faire fonctionner les chambres disciplinaires afin que la sanction soit la seule récompense des mauvais magistrats qui, par leur comportement, ternissent l'image de toute une institution voulue un Corps d'élite.

Dans le souci de résorber les problèmes récurrents des effectifs insuffisants des Magistrats, le Gouvernement est appelé, avec le concours du Conseil Supérieur de la Magistrature, à finaliser le processus de recrutement dont le dernier en date remonte malheureusement à plus d'une décennie.

Dans le cas particulier de la Cour Constitutionnelle, actuellement très sollicitée dans le cadre de la protection des droits et libertés des citoyens, ce que je salue et encourage, l'expérience a toutefois démontré que, lors du traitement des contentieux électoraux, les neuf juges qui la composent sont souvent débordés, au regard des contraintes de délais.

J'encourage donc le Président de cette Juridiction à travailler avec le Gouvernement, afin de mettre en place le Corps des Conseillers référendaires, un outil technique légal qui se révélera déterminant dans le traitement desdits dossiers et dans la pérennisation de la jurisprudence.

C'est dans le même sens que j'entends rendre opérationnels dans les tout prochains jours les différents organes et structures de la Cour des Comptes, la plus haute instance de contrôle des finances publiques, afin qu'elle joue pleinement son rôle de patrouilleur financier en chef, avec l'appui de l'Inspection Générale des Finances.



J'attends que ces mêmes performances soient au cœur de l'action de l'Agence de Prévention et de lutte contre la Corruption, de la Cellule Nationale de Renseignements Financiers ainsi que d'autres Services supérieurs de contrôle, en tant que dispositifs de la lutte contre la corruption, le détournement des deniers publics, le blanchiment de capitaux, la fraude, et même le financement du terrorisme.

Honorables Députés nationaux et Sénateurs,

La mobilisation des investissements dont nous avons besoin pour créer des richesses et développer notre pays, nécessite un bon climat des affaires.

Ceci implique qu'en permanence, nous soyons non seulement attentifs aux doléances des opérateurs économiques mais aussi et surtout que nous imaginions des mécanismes pouvant permettre d'améliorer les conditions d'exercice des affaires et en assurer le suivi.

Au cours de cette année, j'ai réitéré au Gouvernement ma volonté de prendre en charge avec efficacité la problématique du climat des affaires par une nouvelle approche de suivi-évaluation jamais expérimentée dans notre système de gouvernance afin de rassurer les investisseurs.

A cet effet, j'ai le plaisir d'annoncer la mise sur pied d'un outil qui va désormais permettre, en temps réel, à moi-même, au Premier Ministre, ainsi qu'à chacun des membres du Gouvernement concerné, de suivre méticuleusement le rythme de mise en œuvre des réformes et assignations relatives au Climat des affaires. Il s'agit, en fait, d'un Tableau de bord numérique taillé sur mesure, à partir du Programme du Gouvernement.

Aussi, j'invite le Parlement à parachever le cadre légal relatif, d'une part, à l'organisation et au fonctionnement des tribunaux de commerce et, d'autre part, aux dispositions nationales complémentaires au Droit de l'OHADA.

En outre, la rationalisation de la fiscalité demeure la réponse appropriée aux tracasseries souvent dénoncées par les opérateurs économiques. Il faut des réformes innovantes en la matière pour y remédier.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,



ferveur avec lesquelles vous aviez, toutes tendances confondues, accepté de répondre favorablement à mon appel de ralliement dans une UNION SACREE DE LA NATION, un appel exaltant, à la fois de cœur et d'esprit, en vue de consolider les principes et les valeurs autour des actions nobles, à même de répondre positivement aux nombreuses et anxieuses attentes de notre Peuple, les mêmes attentes malheureusement non comblées depuis des décennies.

Permettez-moi de vous rappeler que cet engouement et ce nouvel élan ont permis de mettre rapidement en place de nouveaux Bureaux tant à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat et de former le Gouvernement actuel appelé à défendre les intérêts de la population. Ce qui a réellement permis de faciliter les échanges et de jeter des réelles passerelles de collaboration entre les différentes Institutions de la République.

Je rappelle que ce Gouvernement de la République a comme principales missions :

- la restauration de la Paix et de la Sécurité,
- la relance de l'économie nationale ;
- l'assainissement de la gestion des finances publiques ;
- la lutte contre la corruption sous toutes ses formes ;
- l'amélioration qualitative des conditions de vie de nos populations ;
- la Couverture Santé Universelle ;
- l'application de la gratuité de l'enseignement comme prescrit dans la Constitution ;
- Et le renforcement de l'autorité de l'Etat ainsi que de l'Etat de droit.

Je relève aussi que la mise en œuvre, sous mon impulsion, de ces différents piliers, est à la base de l'amélioration progressive et qualitative de la gouvernance politique, économique et sociale, qui donne déjà des résultats qu'il sied de soutenir.

C'est ici pour moi le lieu de saluer la cohésion perceptible autour de l'Union Sacrée de la Nation, en dépit de petites querelles de clochers que je considère d'ailleurs comme des manifestations éloquentes de l'expression même de la démocratie. En outre, je tiens à préciser que malgré son appartenance à la Majorité ou à l'Opposition, chacun de nous doit pleinement jouer sa partition, dans l'amour du pays, de notre Peuple et dans le respect des Institutions.

Dans cet esprit, je tiens à exprimer le profond respect que j'éprouve à l'égard de notre Peuple, pour sa farouche détermination à garder toujours allumée la flamme de l'unité nationale, en dépit de l'adversité et de toutes



les épreuves que nous impose cette marche vers la paix, la démocratie, l'unité, la cohésion, l'Etat de droit et le Progrès Social.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

En même temps que je reconnais l'harmonie dans les relations entre différentes Institutions au niveau national, je dois malheureusement mentionner que l'année 2021 a fondamentalement été caractérisée par l'instabilité des Assemblées et Gouvernements provinciaux.

En effet, les conflits entre ces Institutions provinciales se sont exacerbés au cours de cette année, au point d'hypothéquer foncièrement le développement des Provinces concernées. Il y a lieu de noter que 14 Provinces sur 26 ont connu la destitution de leurs Gouverneurs par les Assemblées Provinciales. A la suite de ces mêmes conflits, certains Présidents des Assemblées Provinciales ont aussi été démis de leurs fonctions.

Il est extrêmement important pour chacun de ces acteurs provinciaux de prendre réellement conscience qu'aucun développement ne peut se faire dans pareil contexte de crise. La prochaine session de la conférence des Gouverneurs sera l'occasion de réfléchir autour des pistes de solutions à cet épineux problème.

Par ailleurs, je vous exhorte vivement à envisager l'amendement de certains textes légaux se rapportant à la gestion des Institutions provinciales. J'invite une fois de plus, les députés provinciaux et les gouverneurs à observer leurs prérogatives, dans le strict respect des lois de la République, en s'abstenant de tout acte qui puisse bloquer le bon fonctionnement des Provinces. Entretemps, le Sénat, en tant qu'émanation des Assemblées Provinciales, est appelé à poursuivre ce rôle de médiateur et de conseil auprès de leurs animateurs, pour que règne l'harmonie au sein de nos Provinces.

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale,
Honorable Président du Sénat,
Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
Distingués Invités,
Mes très chers Compatriotes,**



élections. En effet, le processus électoral avec ses enjeux, oblige que nous nous engagions, dès à présent, pour des élections que nous voulons crédibles en écartant les différents obstacles tant juridiques que matériels qui en constituent les pesanteurs.

Mon engagement de faire de la République Démocratique du Congo un Etat véritablement démocratique ne peut se concrétiser sans l'organisation d'élections libres, démocratiques, transparentes et dans le délai constitutionnel. Je lance donc un appel solennel à tout notre Peuple pour accompagner démocratiquement la Commission Electorale Nationale Indépendante et pour s'impliquer activement dans le processus électoral. Je rappelle que celui-ci a déjà commencé avec la désignation de ses nouveaux animateurs, après consultation des Confessions religieuses et validation par l'Assemblée Nationale.

Afin de parachever la composition du Bureau de la CENI, j'invite instamment ceux des acteurs politiques qui traînent encore les pieds, à désigner rapidement leurs représentants respectifs au sein de ce Bureau. J'invite, en même temps, le Gouvernement à mobiliser et à disponibiliser les moyens financiers conséquents pour permettre à la CENI de respecter les délais d'organisation de ces élections, afin qu'elles se tiennent effectivement en 2023. Pour ce faire, il est également important que le Parlement procède diligemment au vote des lois encore en souffrance, pour un aboutissement heureux du prochain cycle électoral.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Comme je l'ai évoqué au début de mon adresse, notre pays a souffert de crises sanitaires survenues au cours de cette année. En effet, la pandémie de Covid-19 n'a pas épargné la République Démocratique du Congo. Même si notre pays affiche à ce jour un taux de mortalité relativement faible, je vous exhorte à continuer d'observer strictement les mesures barrières, car l'apparition successive de nouveaux variants montre que nous n'en avons pas encore fini avec cette pandémie. J'en appelle ainsi à la vigilance de nos services aux frontières, d'appliquer rigoureusement les mesures édictées à cet effet.

Dans l'état actuel des connaissances, le vaccin demeure le moyen le plus efficace d'éviter les formes graves de la maladie. En effet, les données collectées à ce jour montrent, sans aucun doute, que les gains en termes de protection des personnes vaccinées contre les formes graves de la



maladie supplantent les effets indésirables et souvent passagers, attribuables au vaccin. Je recommande vivement à la population de se faire vacciner pour se protéger.

En plus de la pandémie de Covid-19 et de l'épidémie de la maladie à virus Ebola, notre pays a été fortement éprouvé par d'autres urgences sanitaires. C'est notamment le cas de l'épidémie de méningite dans la province de la Tshopo et celle de Monkey Pox déclarée récemment au Maniema. Nos équipes sont à pied d'œuvre pour y mettre fin dans le cadre d'une riposte appropriée.

Je saisis cette opportunité pour saluer la compétence des scientifiques congolais qui ont fait rayonner notre pays, avec entre autres, la mise au point du médicament EBANGA, dûment certifié sur le plan international, pour son efficacité dans le traitement de la maladie à virus Ebola.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Toutes les urgences et catastrophes sanitaires que nous avons connues cette année, et même bien avant, nous ont appris une grande leçon, celle de savoir que pour mieux prévenir et riposter, il nous faut absolument construire un système de santé plus solide et plus résilient, pour le bénéfice de tous les Congolais. C'est la raison pour laquelle j'ai fait de la Couverture Santé Universelle une Cause nationale en République Démocratique du Congo. Dans les prochains jours, le Gouvernement mettra tout en œuvre pour rendre effective cette vision, par ailleurs fortement souhaitée par notre Peuple.

A cet effet, je vous rappelle que nous disposons d'ores et déjà d'une Stratégie nationale en la matière, d'un cadre de pilotage et de coordination, ainsi que de tous les instruments de facilitation pour son déploiement sur l'ensemble du territoire national. En outre, le Gouvernement s'apprête à verser au Fonds de Solidarité de Santé, la contribution pour la prise en charge des indigents, ainsi que la part patronale de la contribution des Agents de carrière des services publics de l'État.

Il est temps que la pauvreté et le manque de ressources financières ne constituent plus de barrière à l'accès aux services et aux soins de santé de qualité.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,



Cette année, notre pays a eu le privilège d'assumer la présidence tournante de l'Union Africaine. Dans mon discours d'acceptation, j'avais annoncé mon intention de mettre « **l'Union Africaine au service des Peuples africains** ». Cette formulation m'avait paru conforme au thème général retenu pour l'exercice 2021, à savoir « **Arts, Culture et Patrimoine : Leviers pour construire l'Afrique que nous voulons** ».

Les arts et la culture sont en effet l'expression de la créativité de nos peuples. Au moment où ce mandat tend vers sa fin, je peux dire ma fierté d'avoir contribué à mettre l'Union Africaine au service des peuples. J'ai mis au centre de mon action, les questions liées à l'albinisme, l'égalité des sexes, les violences faites aux femmes et aux filles, la lutte contre le changement climatique et la protection des communautés locales et peuples autochtones. C'est dans ce cadre qu'il faut situer : la mobilisation des pays africains autour du prochain Colloque international sur la reconstitution des biens culturels et la renaissance africaine ; la tenue de la Conférence de Kinshasa sur l'égalité des sexes en Afrique et l'adoption de la Déclaration de Kinshasa sur l'égalité des sexes ; la Conférence de Kinshasa sur la Masculinité Positive et l'adoption de la Déclaration de l'Union Africaine pour mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles. Et enfin, l'organisation du Colloque Panafricain de Kinshasa sous le thème « Solidarité Africaine pour une Afrique en faveur des Personnes atteintes d'Albinisme ».

Au cours de cette année 2021, j'ai également porté la voix de l'Afrique au niveau international, surtout dans le contexte de COVID-19, pour réclamer au profit du continent les meilleures conditions de lutte contre la pandémie et de relance de nos économies nationales.

A cet effet, lors du Sommet de Paris sur le financement des économies africaines en mai 2021, j'ai plaidé pour plus de moyens financiers en faveur de l'Afrique et pour la poursuite et le renforcement des mécanismes mis en place pour soulager les pays africains tombés dans des situations de surendettement à cause des effets de la pandémie. Au sommet du G20 à Rome, au nom de l'Afrique, j'ai appelé les pays participants à concrétiser leurs engagements en faveur de la préservation des forêts du Bassin du Congo, à travers des financements conséquents. Dans le domaine sanitaire, j'ai soutenu la campagne en faveur de l'opérationnalisation de l'Agence Africaine de Médicaments et dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 j'ai porté l'ambition légitime de l'Afrique à produire les vaccins sur le continent.



Par ailleurs, j'ai réclamé, dans le cadre de la réforme en cours du Conseil de Sécurité des Nations Unies, quatre sièges pour l'Afrique, dont deux membres non permanents et deux autres membres permanents.

Toujours sur le plan continental, j'ai été à l'avant-plan de nombreuses initiatives de préservation de la paix. Plus particulièrement, j'avais dès le début de mon mandat pris à bras le corps la problématique du différend qui oppose depuis plusieurs années l'Éthiopie, l'Égypte et le Soudan autour du Grand barrage Ethiopeen de la Renaissance. Ces efforts ont permis de créer une dynamique de dialogue permanent. La tenue à Kinshasa en avril 2021 de la Première conférence ministérielle sur ce conflit a été un moment clé de cette dynamique.

La Présidence de l'Union Africaine était l'occasion pour la RDC, de retrouver sa place dans les instances internationales. En effet, depuis des décennies, il n'y avait aucune politique nationale pour positionner nos nombreux experts au sein des Organisations internationales, ce qui était incompréhensible. J'ai donc décidé de changer cet état de fait et je suis heureux d'annoncer qu'au cours de cette année, un compatriote a été élu Président de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, et un autre membre de la Commission du Droit International des Nations Unies. De plus, une Congolaise a été nommée au poste de Directrice des Ressources Humaines de la Commission de l'Union Africaine.

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale,
Honorable Président du Sénat,
Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
Distingués Invités,
Mes très chers Compatriotes,**

Depuis mon arrivée au pouvoir, j'ai fait du retour de la République Démocratique du Congo sur la scène internationale, l'une de mes priorités, avec un objectif clair, celui d'ouvrir notre pays au monde et de briser son isolement diplomatique.

La réintégration de notre pays dans le concert des nations est ainsi devenue une réalité. En effet, le nombre de pays qui ont accrédité leurs Ambassadeurs



en RDC ne cesse de croître, avec l'enregistrement tout récemment des demandes de l'Australie, de l'Indonésie et d'autres pays ayant des Ambassadeurs non-résidents, soucieux de voir leurs ambassades s'ouvrir à Kinshasa.

Sur le plan régional, nos énergies ont été déployées pour maintenir une politique de bon voisinage avec nos neuf voisins. Ainsi, nous avons intensifié les contacts sur le plan bilatéral avec notamment le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda.

Pour redynamiser les relations avec nos Partenaires, d'une part, j'ai nommé de nouveaux ambassadeurs en Belgique, en France, en Chine et en Côte d'Ivoire et, d'autre part, j'ai désigné nos Représentants Permanents auprès des Nations Unies, à New York et à Genève.

Enfin, j'ai demandé au Gouvernement de veiller à la mise en place des réformes au sein de l'appareil diplomatique national et d'entamer le processus de la prise en charge adéquate de nos diplomates et de leurs familles à l'extérieur du pays.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Au cours de l'année 2021, notre Coopération internationale a aussi connu des avancées significatives avec nos divers Partenaires de l'Amérique, de l'Asie et de l'Océanie. Les retombées de la redynamisation de notre diplomatie ne sont plus à démontrer, comme en témoignent plusieurs Projets, Accords et Memoranda d'Entente que notre pays vient de conclure.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Du 31 octobre au 12 novembre 2021, s'est tenue à Glasgow, la vingt-sixième conférence sur les changements climatiques. A cette occasion, j'ai hautement porté l'ambition de la République démocratique du Congo à assumer son leadership naturel comme « Pays solution » face aux défis climatiques actuels, en raison des ressources naturelles exceptionnelles dont elle regorge. J'ai eu à rappeler qu'avec environ 52% des ressources en eau douce représentant 10% de celles du monde, en plus de ses forêts et de sa biodiversité, notre pays s'est résolument inscrit, au cours de ces assises, dans une perspective de matérialisation effective de son agenda.



L'objectif n'était pas de vanter, une fois de plus, les potentialités naturelles de notre pays, mais plutôt de mettre le cap uniquement vers des actions à impacts concrets sur la vie des populations. A cet effet, j'ai clairement indiqué qu'il est impératif de concilier la conservation de nos forêts et de nos tourbières pour juguler la crise climatique, avec notre engagement à combattre la pauvreté, qui est l'une des causes majeures de la déforestation en Afrique.

En effet, avant d'interdire aux Congolais vivant à MONKOTO ou à EPULU, pour ne citer que ces deux agglomérations, de pratiquer l'agriculture itinérante sur brûlis, dans le but de subvenir aux besoins de leurs familles, il est préférable de leur proposer, au préalable, des alternatives durables.

Pour y parvenir, j'ai lancé, de manière non équivoque, un appel à l'action, au moyen des partenariats gagnants-gagnants, notamment avec les pays industrialisés, en vue de mobiliser des financements adéquats.

En somme, la République démocratique du Congo ne fait que réclamer des compensations justes et équitables pour sa contribution avérée à la stabilisation du climat sur l'ensemble de la Planète. Elle prône par ma voix, la mise en place de prix plus justes des crédits-carbones, qui devraient se situer autour de 100 dollars américains, en lieu et place de 5 dollars pratiqués actuellement, qui sont disproportionnés et dérisoires.

J'ai également parlé des forêts du Bassin du Congo dont la RDC détient plus de 60% et qui représentent actuellement le premier poumon de la Planète. Notre démarche rappelle en urgence qu'en vue de préserver cet acquis naturel, il faut investir dans la mise en place de projets de développement structurants, au bénéfice des populations riveraines depuis longtemps défavorisées.

La mobilisation, tous azimuts, obtenue autour de cette urgence constitue une étape cruciale dans la bonne direction. La conférence de Glasgow a été aussi une opportunité de mettre en évidence le fait que la RDC regorge de métaux stratégiques, en l'occurrence le cobalt et le lithium, qui sont indispensables à la transition énergétique.

A cet effet, j'ai instruit le Gouvernement d'accélérer la création d'une véritable chaîne de valeurs dans ce secteur. La tenue du « DRC Africa Business Forum » procède par ailleurs de cette logique. Il s'est agi de promouvoir des



investissements nécessaires pour valoriser l'immense mix énergétique de notre pays, constitué notamment de l'hydroélectricité, du solaire et de la biomasse.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

l'intérêt suscité pour notre pays à Glasgow, a permis d'obtenir d'importants résultats :

1. La signature de la déclaration politique relative au second partenariat RDC-Initiative pour les forêts de l'Afrique centrale, CAFI en sigle, pour un montant de 500 millions de dollars américains ;
2. L'appui financier de 1,5 milliard de dollars américains pour la protection des forêts et tourbières du Bassin du Congo, activable à partir de l'année 2022

Dans la même optique, des accords et partenariats bilatéraux portant sur des financements importants sont en cours de négociation avec des Etats et divers Partenaires techniques et financiers dans les secteurs de l'agriculture résiliente, pour lutter contre la déforestation, améliorer les infrastructures et assurer le développement des peuples autochtones.

Pour un meilleur suivi de ce dossier stratégique, j'ai instruit le Gouvernement à accorder le bénéfice de l'urgence, tant au processus de formalisation qu'à la mise en œuvre de ces partenariats.

J'ai également demandé au Gouvernement de s'assurer de manière permanente, que le positionnement de la République Démocratique du Congo comme « Pays solution » à la crise climatique soit maintenu et consolidé, aussi bien dans le cadre du suivi des recommandations de la COP26, que dans celui des préparatifs de la COP27 prévue en Egypte.

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale,
Honorable Président du Sénat,
Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
Distingués Invités,
Mes très chers Compatriotes,**



Faudrait-il rappeler à nos souvenirs que dès ma prise de fonction, la République Démocratique du Congo a renoué le contact avec le Fonds Monétaire International, pour pouvoir bénéficier des financements nécessaires en termes d'appuis budgétaires et d'autres, afin de soutenir les différentes réformes envisagées. La reprise de la coopération avec cette institution permet à la fois au pays de renforcer les capacités de l'Etat et de soutenir les activités productives, en vue de la relance effective de la croissance économique et de l'éradication progressive de la pauvreté.

Je me suis personnellement investi pour donner l'impulsion nécessaire à notre action diplomatique de mobilisation des ressources extérieures, ce qui a permis leur progression sensible, en dépit de l'impact négatif de la pandémie de Covid-19. Ces contacts avec nos Partenaires au développement, notamment le FMI, ont abouti à la signature d'un Accord permettant à la RDC d'accéder dans un premier temps, en 2020, au déboursement de 732 millions de dollars américains, au titre de la Facilité de crédit rapide, ayant contribué au relèvement du niveau de nos réserves internationales.

Par la suite, la RDC a conclu un Accord triennal au titre de la Facilité de crédit élargi pour un montant de 1,5 milliards de dollars américains. Ces appuis, **Honorables Députés Nationaux et Sénateurs**, ont permis à notre pays de soutenir son Programme de réformes à moyen terme qui vise notamment, le maintien de la stabilité macroéconomique, l'accroissement de la marge de manœuvre budgétaire ainsi que la promotion d'une croissance économique durable. **Pour le seul exercice 2021, la RDC a bénéficié de la part de ses partenaires extérieurs multilatéraux, des engagements de l'ordre de 4,5 milliards de dollars américains. Il s'agit là d'un niveau record dans l'histoire récente de notre pays.**

Dans cette même dynamique, je me suis rendu au cours de cette année successivement dans plusieurs pays du Moyen et du Proche-Orient ainsi qu'en Asie Mineure, avec la ferme volonté de permettre au Peuple congolais d'en retirer de substantiels dividendes dans les meilleurs délais. Je reste ainsi déterminé à faire davantage, pour un aboutissement heureux de toutes les profondes réformes engagées, notamment dans les secteurs de la Justice, de l'Education et de la Santé, en vue d'un meilleur alignement de notre économie aux standards requis de performance.

Ces différentes réalisations sont les résultats tangibles de notre intense action diplomatique.



Il va sans dire que cette mobilisation des ressources extérieures devra se poursuivre l'année prochaine. Toutefois, le financement du développement de notre pays ne peut pas reposer uniquement sur les ressources extérieures. Aussi, ai-je instruit le Gouvernement de réengager le pays vers d'autres réformes devant contribuer sensiblement à l'amélioration de la mobilisation des recettes et à l'élargissement de l'assiette fiscale.

Déjà en 2021, la stricte observance de la discipline budgétaire nous a permis, pour la première fois de l'histoire de notre pays, d'atteindre et même de dépasser les assignations budgétaires, conduisant ainsi à des recettes additionnelles de plus de 2 milliards de dollars américains. Cette performance doit nous motiver pour continuer à mobiliser davantage nos recettes internes.

De même, une meilleure gouvernance du secteur extractif devrait permettre à l'Etat de mobiliser davantage de ressources pour financer ses chantiers prioritaires tels que la gratuité de l'Enseignement primaire et la Couverture Santé Universelle.

En ce qui concerne l'année 2022, la croissance du Produit Intérieur Brut qui a été évaluée à 5,6% dans le Projet de Loi des finances soumis à l'examen du Parlement, pourrait plutôt s'établir à 6,4%, suivant les dernières estimations du FMI. Les principales sources de cette croissance sont dues aux performances attendues dans les secteurs des industries extractives, du transport, de la communication, ainsi que dans celui du commerce.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Je suis conscient que la situation sociale de nos compatriotes n'est pas reluisante. Beaucoup de ménages peinent à nouer les deux bouts du mois et n'ont pas accès aux services sociaux de base tels que l'eau, l'électricité, les soins de santé, les transports. Certes, au cours de l'année 2021, le Gouvernement a pris un train de mesures en faveur de la population, mais celles-ci restent insuffisantes. Je demande donc au Gouvernement d'accélérer la mise en œuvre de projets à impacts rapides et visibles. En effet, dans les secteurs de l'eau et de l'électricité et de la santé pour ne citer que ceux-là, la plupart des projets en cours souffrent d'un manque de coordination et d'une faiblesse de pilotage.



Ainsi par exemple les centrales de Busanga de 240 MW dans le Lualaba, et de Mwadingusha de 32 MW dans le Haut Katanga, sont complètement achevées mais toujours pas en activité. Que dire des trois groupes thermiques de 800 KVA chacun dans la ville de Kananga ? La Ville de Kisangani est restée 4 mois dans l'obscurité alors que ce désagrément aurait pu être évité avec une meilleure gestion de la centrale de la Tshopo.

En ce qui concerne la desserte en eau potable de la ville de Kinshasa, les usines de Lemba Imbu d'une capacité de 35 000 mètres cube par jour, ainsi que de Binza Ozone d'une capacité de 110 000 mètres cubes par jour, connaissent des retards préjudiciables à la population. Ces dysfonctionnements sont inacceptables. J'interpelle ainsi tous les intervenants pour régler sans délai les problèmes et de livrer ces ouvrages pour améliorer les conditions de vie de la population.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

La question des transports et des voies de communication est un défi permanent dont l'impact sur l'économie nationale et par ricochet sur les conditions de vie de nos compatriotes est indéniable. En matière de développement des infrastructures routières, les axes stratégiques sont les suivants:

- La réhabilitation des routes de desserte agricole existantes et la construction de nouvelles routes,
- Le rétablissement du trafic par la réouverture du réseau de certains tronçons de route en terre battue, restées longtemps impraticables et ;
- La protection et l'entretien de ces routes par la réinstallation du système de cantonnement manuel.

En plus d'améliorer sensiblement le trafic urbain et interurbain, la réalisation de ces ouvrages devrait également permettre une meilleure connectivité entre nos différentes Provinces.

Ces efforts d'amélioration des infrastructures routières sont déjà perceptibles à travers les projets suivants :

1. Le bitumage de 86 km du tronçon de la Route Kolwezi - Dilolo ;
2. Le bitumage du tronçon Boma – Moanda;



3. Le bitumage de 140 km entre Kasumbalesa et Sakanya;
4. Le bitumage du tronçon Tshikapa - Kamuesha, et Réhabilitation des Infrastructures rurales connexes ;
5. Le bitumage de 56 km du tronçon Pont Lovua – Tshikapa;
6. La construction d'un nouveau Pont, long de 160 mètres sur la rivière Kasai à Tshikapa.

Nous allons continuer ces efforts, et en 2022 il est attendu le lancement des projets ci-après :

1. La construction du Port en eau profonde de Banana ;
2. Le bitumage de la Route Kasomeno, en RDC – Mwenda, en Zambie, longue de 270 km;
3. Le bitumage de 30 km de Voirie dans la Ville de Bukavu et celui de 100 km du tronçon Bukavu – Goma ;
4. Le bitumage de 748 km du tronçon Beni - Komanda – Niania – Kisangani ;
5. La réhabilitation de 80 km du tronçon Kasindi – Beni ;
6. La réhabilitation de 54 km du tronçon Beni-Butembo ;
7. La réhabilitation de 89 km du tronçon Bunagana – Rutshuru – Goma ;
8. La mise en service du bac pour la traversée entre Zongo et Bangui (RCA) ;
9. Le bitumage de la route Kalamba Mbuji – Kananga – Mbuji Mayi.

Enfin, dans le domaine du transport aérien, il faut signaler la modernisation de la tour de contrôle de l'aéroport international de Goma. La modernisation des aéroports internationaux, de Lubumbashi, de Kisangani et de Kolwezi, de même que la réhabilitation, le renforcement et l'extension des pistes et parkings dans plusieurs autres aéroports nationaux sont prévus, notamment celui de Ndolo.



Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Nous disons souvent que Kinshasa n'est pas la République Démocratique du Congo. Il est temps de traduire cette affirmation en actes concrets en adoptant l'approche qui postule que tout développement devrait partir de la base vers le sommet. C'est d'ailleurs le sens même du système politique prévu dans la Constitution de 2006 qui prévoit un Etat unitaire fortement décentralisé. Dans ce système, le territoire est l'espace géographique qui permet la jonction entre le pouvoir central et les provinces. L'objectif étant d'améliorer les conditions de vie des populations rurales et d'accélérer le développement de notre pays.

Voilà pourquoi il sera lancé, en 2022, un ambitieux programme de développement du pays par la base, à travers ses 145 territoires. Les priorités retenues dans ce programme sont :

- Le désenclavement des territoires par la réhabilitation de près de 9000km et l'entretien de 30 000km de routes de desserte agricole ;
- L'amélioration de l'accès des communautés rurales à l'électricité, notamment par la construction de mini-centrales photovoltaïques ;
- L'amélioration de l'accès à l'eau potable, par la construction de forages et l'aménagement de sources ;
- La construction d'infrastructures économiques rurales, notamment, par l'équipement de 748 centres de santé, plus de 1200 écoles ainsi que l'aménagement de marchés modernes ;
- Et enfin, la restauration de l'autorité de l'État, en commençant par la construction de bâtiments administratifs dans tous les 145 territoires.

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale,
Honorable Président du Sénat,
Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
Distingués Invités,
Mes très chers Compatriotes,**

Vous venez de suivre les réponses aux divers points saillants autour de plusieurs questions essentielles qui touchent à la survie et à l'organisation



de notre Nation, en ce que celle-ci a de plus profond et de plus légitime. Le parcours de l'année 2021 avec ces différents faits relevés et les défis qu'ils impliquent, loin de nous affaiblir et de nous diviser, ont l'avantage de nous rappeler que nous avons un destin collectif à assumer pour l'épanouissement de la Nation.

Nos préoccupations demeurent fondamentalement celles d'apporter des réponses aux problèmes permanents liés au vécu quotidien de notre Peuple, en vue de consolider le Contrat social qui le lie à nous, ses représentants, appelés à défendre ses intérêts et à réaliser son bonheur.

L'organisation de la Cité, telle que nous la préconisons, doit assurer et garantir l'unité et l'intégrité du Territoire national, instaurer la paix et assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, sur toute l'étendue de la République. A ce titre, c'est dans un Etat que nous voulons de droit, caractérisé par une Justice distributive, que nous avons focalisé l'attention du Gouvernement sur la prise en charge des problèmes que rencontrent nos concitoyens dans les divers secteurs de la vie, pour leur trouver des réponses satisfaisantes.

Ce travail de longue haleine nous contraint à revisiter toutes les structures sociales désuètes et à repenser comment notre pays peut rationnellement mettre du vin nouveau dans des outres neuves, pour que le meilleur Congo de demain que nous appelons de tous nos vœux, démarre du bon pied dans tous les secteurs de la vie nationale. Les vases communicants à instaurer dans ces secteurs n'auront pour finalité que l'épanouissement de la famille, l'intégration réelle et la cohésion des communautés dans le processus du développement attendu.

Sur ces points, il convient de noter que nos déplacements à l'extérieur du pays ont considérablement permis d'améliorer l'image de marque de la RDC qui s'est ainsi ouverte au monde comme un lotus. Et nombreux sont ces pays qui ont décidé de sceller avec nous des solides partenariats gagnants-gagnants.

Ouverte sur l'extérieur et, en interne, avec toutes ses Provinces interconnectées, la République Démocratique du Congo qui a aujourd'hui le vent en poupe, peut relever pour demain plusieurs défis de sa reconstruction. Nous devons y croire fermement et nous y atteler urgemment. Ainsi, sa Population paupérisée, ces princes déshérités d'hier, pourront bénéficier de toutes leurs richesses du sol et du sous-sol, transformées pour leur mieux-être.



Tout en reconnaissant la vitalité de notre jeune démocratie et nos divergences, j'en appelle à notre conscience collective, dans la mesure où ce qui nous unit, c'est-à-dire, la République Démocratique du Congo, est plus important que l'égoïsme de chacun et les dangereux clivages tribalistes qui pourraient nous diviser. Renouvelons donc, en chacun de nous, cet engagement sublime qu'exalte notre Hymne National, celui de peupler notre sol et d'assurer la grandeur de notre Patrie. L'Histoire de la Nation que nous écrivons ensemble, dans la concorde et la fraternité, nous en saura gré.

Que Dieu bénisse abondamment la République Démocratique du Congo

Je vous remercie.